



École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 14 septembre 2021 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



1- MOT DE BIENVENUE

Le directeur de l'école Belle-Vallée, monsieur Martin Fréchette, souhaite la bienvenue aux neuf (9) parents et membre du personnel présents. L'avis de convocation a été envoyé aux parents de Belle-Vallée le 1^{er} et le 9 septembre 2021, soit plus de 5 à 10 jours avant la tenue de l'assemblée générale.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-AG210914

IL EST PROPOSÉ par madame Ménaïk Bleau que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 SEPTEMBRE 2020

02- AG210914

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Lavallée que le procès-verbal de cette assemblée générale soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4- COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Après consultation auprès du conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée, le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy a déterminé que 6 parents feront partie du Conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée pour l'année scolaire 2021-2022.

Étant donné que 6 parents siègent au C.É de l'école Belle-Vallée, que mesdames Patricia Ladouceur, Jenny Loranger et Ménaïk Bleau aient terminé leur mandat à la fin de l'année scolaire 2020-2021, il y a 3 postes d'un mandat de 2 ans à combler.

4- a) PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Ménaïk Bleau demande s'il y aura des parents substitués pour le conseil d'établissement en cas d'absence d'un membre. Le directeur interpellera les parents qui n'auront pas été élus.



5- PROCÉDURE ET ÉLECTION AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

03- AG210914

a) NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Bayeur, que monsieur Martin Fréchette agisse comme président d'élection. Monsieur Fréchette accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04- AG210914

b) NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia Ladouceur, que madame Martine Diamond agisse comme secrétaire d'élection. Madame Diamond accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

05- AG210914

c) NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ par madame Ménaïk Bleau de nommer monsieur Marc-Olivier Lacasse et madame Julie Lavallée pour qu'ils agissent comme scrutateurs. Monsieur Lacasse et madame Lavallée acceptent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) MISE EN NOMINATION DES CANDIDATS

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de St-Justin.

Madame Pascale Houde PROPOSE madame Claudiane Pageau.

Madame Pageau accepte.

Madame Claudiane Pageau PROPOSE madame Pascale Houde.

Madame Houde accepte.

Madame Pascale Houde PROPOSE madame Isabelle Blain.

Madame Blain accepte.

06- AG210914

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de St-Justin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection demande à chaque candidat de se présenter afin de faciliter le vote puis fait la lecture de la procédure d'élection et demande le vote secret.

Les scrutateurs font le dépouillement des votes.



École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 14 septembre 2021 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



EST ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Pascale Houde pour le poste de St-Justin

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de Rinfret.

Madame Julie Lavallée PROPOSE madame Patricia Ladouceur.

Madame Ladouceur accepte.

07- AG210914

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de Rinfret.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection demande à la candidate de se présenter.

EST ÉLUE PAR ACCLAMATION POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Patricia Ladouceur pour le poste de Rinfret

Le président d'élection procède à l'appel de candidatures pour le poste de Belle-Vallée.

Madame Claudiane Pageau PROPOSE Isabelle Blain.

Madame Blain accepte.

Madame Isabelle Blain PROPOSE Claudiane Pageau.

Madame Pageau accepte.

Madame Sabrina Bayeur PROPOSE madame Ménaïk Bleau.

Madame Bleau accepte.

Madame Patricia Ladouceur PROPOSE Madame Sabrina Bayeur.

Madame Bayeur accepte.

08- AG210914

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Fréchette de clore la période d'appel de candidatures pour le poste de Belle-Vallée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président d'élection demande à chaque candidat de se présenter afin de faciliter le vote puis fait la lecture de la procédure d'élection et demande le vote secret.

Les scrutatrices font le dépouillement des votes.



École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 14 septembre 2021 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



Il y a égalité entre deux candidates soit madame Ménaïk Bleau et Sabrina Bayeur.
Un deuxième tour de scrutin est appelé entre ces deux candidates.
Les scrutatrices font le dépouillement des votes.

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ DES VOIX POUR UN MANDAT DE 2 ANS :

- Madame Ménaïk Bleau pour le poste de Belle-Vallée

e) ÉLECTION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Le directeur fait la lecture du rôle du représentant au comité de parents.

Parmi les membres, le président d'élection fait l'appel des candidatures.

Monsieur Marc-Olivier Lacasse PROPOSE Ménaïk Bleau.

Madame Bleau accepte.

Madame Isabelle Blain PROPOSE Pascale Houde.

Madame Houde refuse.

09- AG210914

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Boudreault que madame Bleau soit nommée
comme représentante au comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10- AG210914

f) ÉLECTION D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Isabelle Blain que madame Pascale Houde soit
nommée substitut au comité de parents. Madame Houde accepte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11- AG210914

g) RÉOLUTION POUR LA DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

Madame Sabrina Bayeur PROPOSE la destruction des bulletins de vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12- AG210914

6- FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DE PARENTS

Le directeur fait la lecture à l'assemblée d'un document regroupant les articles de la
Loi sur l'instruction publique définissant clairement le sens et les responsabilités de
l'O.P.P.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ménaïk Bleau de ne pas former un O.P.P. par

École Belle-Vallée

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents
Tenue le 14 septembre 2021 à 19 h,
à l'école Belle-Vallée, édifice Rinfret,
au 1831, rue Rinfret à Ste-Ursule, Québec, J0K 3M0



bâtisse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7- TIRAGE

Suite à une recommandation du conseil d'établissement datant du 7 juin 2021, nous avons procédé au tirage de 4 prix de présence d'un montant de 25,00 \$ qui seront déposés dans le compte-étudiant de l'enfant. Les gagnants sont :

- Julie Lavallée
- Patricia Ladouceur
- Ménaïk Bleau
- Claudiane Pageau

8- VARIA

- a) Parents substitués : Le directeur demande aux parents non élus s'ils désirent être parents substitués au conseil d'établissement. Mesdames Sabrina Bayeur, Claudiane Pageau et Isabelle Blain acceptent.
- b) Comité EHDA : Madame Bleau sollicite les parents pour le comité EHDA du centre de services scolaire.
- c) Date de la première rencontre du CÉ : La première rencontre du conseil d'établissement est prévue le 27 octobre prochain.

13- AG210914

9- LEVÉE DE LA RÉUNION

À 20 h, madame Sabrina Bayeur, propose la levée de l'assemblée.

Martine Diamond
Martine Diamond
Secrétaire d'assemblée